



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Du vendredi 20 Octobre 2023

*50 personnes sont présentes ou représentées par transmission de pouvoirs sur 182 licenciés, le quorum est à 47 personnes présentes ou représentées.*

*Avec 25 personnes présentes ou représentées, le quorum est donc atteint.  
La séance est ouverte à 19h30.*

### Ordre du jour :

1. Bilan moral des activités saison 2022-2023
2. Bilan financier saison 2022-2023
3. Budget prévisionnel 2023-2024

Le président ouvre la séance et remercie les personnes présentes à l'Assemblée Générale.

### 1. Bilan moral des activités saison 2022-2023

Le président procède à la présentation du rapport moral de la saison 2022-2023.

Une rétrospective est faite sur le fonctionnement interne, l'organisation des cours, l'encadrement et la formation ainsi que sur les différentes mesures prises pour maintenir au maximum les entraînements au cours de la saison.

Le BILAN MORAL EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

### 2. Bilan financier saison 2022-2023

Le trésorier procède à la lecture du bilan financier 2022-2023 pour la période du 1er septembre 2022 au 31 Août 2023.

Le budget fait apparaître un déficit de 6 890.29 €.

Le bilan financier 2022-2023, est mis aux voix :

En LE BILAN FINANCIER EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

### **3. Budget prévisionnel 2023-2024**

Le trésorier procède à la présentation du budget prévisionnel 2023-2024.

Les détails des résultats sont explicités en annexe et sont disponibles sur demande auprès du trésorier.

Le budget prévisionnel 2023-2024 est mis aux voix :

En LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2023-2024 EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, et chaque proposition étant entérinée à l'unanimité, la séance est levée à 21h10.

A Grigny, le 20 Octobre 2023

Président  
METRAL Charles

Trésorier  
THOMAS Alexandre

La Secrétaire  
NAVARRO Magali

